

# Le plan d'actions du Contrat captage d'Olne est validé : feu vert pour les agriculteurs !

Je protège,  
je partage.

Fin février, les agriculteurs du Contrat captage d'Olne se sont réunis. PROTECT'eau leur a présenté le plan d'actions à concrétiser durant les trois prochaines années pour préserver la ressource en eau du captage de Chinchotte. En ligne de mire ? Les prairies et la culture de maïs.



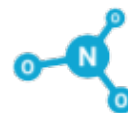
Le Contrat captage d'Olne a débuté en décembre 2023. Il a été initié sur la commune pour préserver le captage de Chinchotte. La prise d'eau est une galerie drainante de 43 mètres de long. La SWDE, Société wallonne des eaux, y prélève en moyenne 275 000 m<sup>3</sup> par an. L'eau fait l'objet d'un suivi permanent afin de s'assurer de sa qualité. Ici, les analyses révèlent une concentration en nitrate fréquemment supérieure à 40 mg de nitrate par litre. La SPGE, Société Publique de Gestion de l'eau, a donc pris les choses en main en invitant les agriculteurs de la région à s'engager dans un « Contrat captage ». En janvier 2024, les agriculteurs s'étaient retrouvés une première fois pour échanger autour de la question « Comment améliorer la situation ? ». Ils ont évoqué des voies d'amélioration, adaptées à leurs pratiques. Un an plus tard, les six agriculteurs engagés disposent désormais de leur plan d'actions. Ils vont pouvoir suivre des formations et mener à bien les essais souhaités pendant les trois prochaines années. *« Je trouve que c'est tout à fait intéressant de mieux comprendre comment on peut préserver l'eau. Le but est de donner un environnement viable aux générations qui suivent. Je n'ai pas une grande formation en agriculture à la base, donc c'est toujours intéressant de se former et d'apprendre comment on peut faire mieux »,* explique Alain, un des agriculteurs engagés. Des échevins et conseillers communaux ont également pris part à la

## Pas de panique, l'eau brute n'est pas celle du robinet !

L'eau « brute », celle que l'on prélève directement du captage, n'est pas celle qui sort du robinet. L'eau « potable » est l'eau brute après traitement. En effet, l'eau est contrôlée, traitée et diluée au besoin pour répondre aux normes de potabilité. Les habitants d'Olne peuvent donc boire l'eau du robinet sans crainte.

## Nitrate ou azote ?

Le nitrate est le nom donné à une molécule composée d'azote (N) et d'oxygène (O). Il est indispensable aux écosystèmes. C'est un nutriment de première importance pour la croissance des végétaux. Cependant, il peut aussi présenter des risques pour l'environnement s'il est présent en trop grande quantité.



rencontre. Pour Aurélie Bodeux, conseillère dans l'aménagement du territoire, participer à ce genre de réunions permet aussi de la sensibiliser à la problématique : « *J'en ai appris plus sur mon territoire. C'est toujours intéressant de savoir comment ça fonctionne dans le sous-sol. C'est une très bonne initiative d'avoir une visée préventive pour plus tard* ». L'objectif du Contrat captage consiste à faire redescendre cette concentration en deçà des 35 mg/l, seuil acceptable pour préserver la qualité de l'eau. Les résultats ne se verront pas tout de suite, mais c'est aujourd'hui que le milieu agricole agit pour le bien de la ressource en eau.

### Des prairies à optimiser

Sur la zone d'alimentation du captage, les prairies représentent 61 % de la surface consacrée à l'agriculture. Cela équivaut à presque 32 hectares. De base, une prairie est une occupation du sol appréciée au regard de la préservation de la ressource en eau. Avec son couvert permanent, elle puise régulièrement le nitrate. La probabilité que ce nutriment soit emporté par l'eau à travers le sol pour rejoindre la nappe d'eau souterraine est donc réduite. Seulement, lorsque la flore de cette prairie est dégradée, elle ne peut plus exercer ce rôle avec efficacité. Depuis quelques années, elle subit des sécheresses printanières et estivales importantes qui la détériorent. Avec l'accompagnement de **Fourrages Mieux**, les agriculteurs vont disposer d'un diagnostic



de leurs parcelles et apprendre comment leur redonner de la qualité. Ils pourront aussi bénéficier d'un conseil d'**Agra-Ost** pour une fertilisation adaptée. Carine, agricultrice qui tient une exploitation de vaches laitières, possède principalement des prairies dans la zone de captage. Elle a déjà pris conscience de l'enjeu : « *Mon mari voulait retourner la prairie permanente, mais avec ce que nous avons vu ici, j'ai pu le freiner à ce niveau-là. Nous savons que cela aurait un impact négatif sur l'eau du captage.* »

### Du maïs à canaliser

La problématique de la culture de maïs était aussi au cœur des discussions. Culture rentable pour l'agriculteur, elle n'est toutefois pas sans impact sur la ressource en eau. Cette culture laisse une quantité de nitrate importante dans le sol après la récolte. Sur le territoire d'Olne, elle représente 29 % des terres agricoles, soit environ 15 hectares. Une couverture du sol après la récolte permet de réutiliser ce nitrate et éviter qu'il se retrouve dans l'eau souterraine. **PROTECT'eau** va donc promouvoir l'installation de Cultures Intermédiaires Pièges À Nitrate (CIPAN) durant l'interculture et former les agriculteurs à cette pratique. Un essai va également être mis en place chez les agriculteurs. **L'UCLouvain** prévoit de proposer différents mélanges de CIPAN adaptés après une récolte tardive. Les agriculteurs pourront ainsi observer le développement des

### Les riverains aussi concernés

L'année dernière, les riverains ont aussi eu leur moment. La commune souhaitait les sensibiliser à l'enjeu de l'eau. Sur cette zone, la contamination du captage est également d'origine domestique. La contribution du secteur serait de l'ordre de 10 %. Des résidus de médicaments ont été retrouvés dans la nappe au niveau du captage. La question du traitement des eaux usées était donc au centre de l'échange. Le problème vient du fait que les habitations ne sont pas raccordées au réseau d'égouttage. **LAIDE** et la **SPGE** ont présenté aux riverains les différents systèmes de traitement des eaux usées et les primes octroyées pour les systèmes d'épuration individuels.

intercultures chez leurs confrères et opter pour le mélange qui leur convient le mieux. *« Je trouve la démarche constructive. Ça nous ouvre des portes. On découvre de nouvelles façons de travailler. Et ça peut aussi nous remettre en question parfois. On est un bon groupe d'agriculteurs, je pense que ça peut mener à quelque chose de bien »*, affirme Carine de manière enjouée.

### **Qui est PROTECT'eau et qu'est-ce qu'un Contrat captage ?**

PROTECT'eau est un organisme d'accompagnement des agriculteurs en Wallonie. L' ASBL offre des services indépendants aux agriculteurs pour les aider à gérer de manière durable l'azote et les produits de traitement des plantes. Sa mission consiste à préserver et protéger la ressource en eau de ces deux éléments. De son côté, la SPGE a lancé le programme « Contrat captage » en 2018. Celui-ci vise à agir spécifiquement là où une pression due au nitrate ou aux pesticides est exercée sur la ressource en eau. Dans ce cadre, PROTECT'eau prend en main l'animation du projet aux côtés des agriculteurs des zones.

*PROTECT'eau, animateur du Contrat captage*